

RÉCUPÉRATION VOLONTAIRE DU VERRE

« La mairesse de Longueuil se traîne les pieds » — Xavier Léger

Longueuil, 15 septembre 2020 – Le chef de l'opposition, Xavier Léger, fustige la mairesse de Longueuil pour son manque de proactivité dans le dossier environnemental, notamment en matière de récupération volontaire du verre. Pour ce dernier, la mairesse se « traîne les pieds », alors que citoyens comme élu.e.s réclament depuis 2018 des actions concrètes visant à réduire en amont la quantité de matières résiduelles, comme le verre qui abouti en trop grande quantité dans les sites d'enfouissement.

Le chef de l'opposition souligne que la Commission de l'aménagement et du développement durable (CATDD) dispose, depuis le 18 février, d'un mandat pour qu'elle fasse l'étude des bonnes pratiques en matière de récupération et de recyclage. Pour Xavier Léger, « il est temps de déconfiner la démocratie municipale, permettre à la CATDD de siéger et mettre en place rapidement un projet pilote de récupération du verre ».

« C'est assez particulier d'entendre, en réponse aux questions de citoyens, le conseiller Éric Bouchard affirmer le 12 novembre 2019 que « la Direction des Travaux publics analyse actuellement la situation concernant le traitement du verre et sa disposition en apport volontaire », tout en affirmant le 11 juin 2020, soit six (6) mois plus tard, que « que non, il n'y a pas eu de plan pour mettre un peu partout des bennes de recyclage du verre dans la ville de Longueuil », d'indiquer le chef de l'opposition, Xavier Léger.

Ce dernier rappelle que les élu.e.s de Longueuil Citoyen sont favorables à la mise en place d'un projet pilote de points de collecte pour le verre dans les trois (3) arrondissements. Pour ce dernier, on doit tout faire pour éviter que le verre aboutisse dans nos sites d'enfouissement.

« En triant le verre en amont, on contribue à augmenter la qualité du verre récupéré et ainsi favoriser des débouchés à haute valeur ajoutée. Rien n'empêche Longueuil de mettre en place un projet pilote pour récupérer le verre : les citoyens veulent y participer; les villes de Boucherville, Saint-Bruno et Saint-Lambert n'ont pas attendu

l'agglomération ou même le gouvernement du Québec pour agir », d'indiquer Xavier Léger.

L'improvisation de la mairesse et comité exécutif

Pour le chef de l'opposition, « il est assez navrant d'entendre les élu.e.s d'Action Longueuil se défilier devant leur responsabilité en matière environnementale et invoquer la volonté du gouvernement du Québec d'élargir la consigne comme excuse pour ne rien faire en matière de récupération du verre ; les citoyens sont plus exigeants face à leurs élu.e.s et demandent plus de cohérence. »

Rappelons que la collecte des matières résiduelles comme le verre est de compétence des villes, alors que leur traitement est de compétence d'agglomération. Le 22 octobre 2019, les élu.e.s de Longueuil Citoyen ont présenté un avis de proposition pour que le comité exécutif de la Ville de Longueuil étudie la mise en place d'un projet-pilote sur la disposition du verre par dépôt volontaire dans les trois arrondissements. Le 18 février 2020, le conseil a finalement autorisé un mandat pour que la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (CATDD) fasse l'étude des bonnes pratiques en matière de récupération et de recyclage. Depuis le début de l'année 2020, la CATDD n'a pas siégé, et a donc été dans l'impossibilité de produire une recommandation dans ce sens. Et ce, malgré les demandes répétées des citoyens et des élu.e.s de l'opposition de mettre en place un tel projet-pilote de récupération volontaire du verre.